

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

RAPPORT SUR LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS PAR LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE

I. INTRODUCTION

1. Depuis qu'elle a vu le jour en 1995, la Coalition internationale pour l'accès à la terre offre une tribune pour la concertation sur les politiques générales et chapeaute des programmes et activités menés conjointement par des organisations intergouvernementales, des organisations gouvernementales et des organisations de la société civile afin de donner durablement aux ruraux pauvres un accès plus sûr à la terre et autres avoirs productifs. Bien qu'implantée au FIDA, la Coalition est gérée de façon indépendante par une Assemblée des membres qui se réunit tous les deux ans – elle s'est réunie pour la dernière fois en 2005 en Bolivie – et par un Conseil de la Coalition composé de six organisations intergouvernementales et huit organisations de la société civile, qui se réunit deux fois par an.

2. Les activités de la Coalition se conforment à un cadre stratégique approuvé par son Assemblée. L'Assemblée de 2005 a fait le point des progrès accomplis et confirmé que le cadre défini pour 2004-2006 resterait la base du programme de travail annuel. Ce faisant, elle a pris acte des résultats obtenus au niveau mondial et appuyé le plan visant à compléter cette action en renforçant l'accent sur les activités au niveau régional et au niveau des pays au cours de la période allant jusqu'à la fin décembre 2006.

3. Le cadre stratégique définit les deux grands objectifs de la Coalition: i) améliorer la capacité de ses membres et de ses partenaires à aider les pauvres, hommes et femmes, à obtenir durablement un accès sûr à la terre et aux services d'appui nécessaires; et ii) créer des possibilités d'influencer les politiques publiques aux niveaux national, régional et international moyennant la mise en œuvre de stratégies destinées à renforcer les capacités des communautés, à partager les connaissances et à ouvrir ou élargir des espaces de dialogue.

4. Le cadre stratégique place six grands axes stratégiques au cœur du programme d'action de la Coalition: i) établir des coalitions et des réseaux; ii) créer des espaces de dialogue; iii) mener des actions de plaidoyer; iv) favoriser l'autonomisation des communautés et le renforcement des capacités; v) documenter et diffuser les savoirs; et vi) reproduire à plus large échelle les expériences faites dans la société civile. La Coalition utilise ces types d'activités pour diffuser les connaissances, renforcer les réseaux d'organisations de la société civile et mettre à l'essai des innovations susceptibles d'approfondir les savoirs et de perfectionner les méthodologies destinées à ses membres et ses partenaires. En tant que telle, la Coalition n'est pas une organisation de financement de projets au sens classique du terme.

II. APERÇU DES ACTIVITÉS: LA COALITION EN MARCHÉ

5. La réunion de l'Assemblée des membres en Bolivie en mars 2005 a été le point culminant de l'année. Elle a rassemblé les membres et les partenaires de 40 pays pour faire connaître les meilleures pratiques et guider les activités stratégiques et opérationnelles de la Coalition pour les deux années à venir. C'était la première fois que l'Assemblée se réunissait en dehors de Rome. Les délégués ont jugé que l'expérience avait été positive et devrait être répétée dans d'autres régions, notant que la tenue de l'Assemblée en Bolivie avait rendu possibles des visites de terrain, suscité une attention accrue de la part de la communauté internationale concernant la question de la réforme agraire, présentée dans plus d'une centaine d'articles et de points de presse, et apporté l'appui de la solidarité internationale au Président de la République et à son gouvernement ainsi qu'aux organisations de la société civile dans leur effort commun pour faire avancer la réforme agraire dans leur pays malgré les obstacles rencontrés. La *Déclaration en faveur d'une action collective* adoptée par l'Assemblée constituera la base de l'action politique et de la tâche de plaidoyer de la Coalition jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée en 2007.

6. L'Assemblée a dégagé 10 enseignements principaux tirés par les membres et les partenaires de la Coalition qui pourraient guider d'autres organisations dans la mise en place de programmes de réforme agraire: i) situer l'accès à la terre dans un cadre sociopolitique; ii) créer des espaces de dialogue faisant intervenir de nombreuses parties prenantes; iii) renforcer le rôle des communautés dans la définition des politiques générales; iv) encourager le principe de précaution en ce qui concerne l'utilisation des titres fonciers comme nantissement; v) favoriser et protéger la propriété commune et les droits collectifs à la terre; vi) plaider en faveur de la protection juridique des droits d'accès aux ressources pour les ménages pauvres; vii) encourager les gouvernements à respecter les engagements internationaux en matière de réforme agraire; viii) favoriser les stratégies destinées à prévenir ou à résoudre les conflits liés à l'accès aux ressources; ix) encourager les pays à instaurer des processus de prise de décision associant tous les intéressés; et x) utiliser la technologie de l'information pour renforcer l'action collective.

7. Dans son rapport soumis au Conseil des gouverneurs du FIDA en février 2004, la Coalition mentionnait neuf exemples de programmes à assise communautaire, six exemples de projets où elle favorise la concertation à l'intérieur des pays sur les grandes orientations, et neuf exemples d'activités dont le but est de réunir les parties prenantes et influencer sur les débats et les initiatives au niveau international. Ces activités de 2004 se poursuivent, ce qui nécessite de la part du secrétariat de la Coalition un appui, une action de suivi et un apport de financement au cours de l'année 2005.

8. En 2005, la Coalition internationale pour l'accès à la terre s'est occupée de 62 projets. Ceux-ci comprenaient 41 projets actifs d'autonomisation des communautés dans 21 pays, 11 projets pour le programme de savoirs et 10 projets pour le programme d'appui aux réseaux. Elle a aussi évalué 15 demandes relatives au domaine de l'autonomisation des communautés.

9. Les programmes d'autonomisation des communautés comprennent les exemples suivants:

- Au Brésil, avec la Comissão pró Indio do Acre, elle a encouragé l'application de techniques respectueuses de l'environnement pour gérer les ressources agroforestières sur les territoires de 17 communautés autochtones.
- Au Chili, la Coalition a coopéré avec la Corporación Privada de Desarrollo Social en vue d'apporter aux paysans sans terre une aide et un appui techniques et juridiques pour leur ouvrir l'accès aux programmes de crédit organisés par l'État et aux services d'appui à la production de manière à renforcer leurs droits fonciers et relever leur niveau de production.
- Au Guyana, en collaboration avec l'Association des peuples amérindiens, elle a aidé huit communautés autochtones du bassin du Haut Mazaruni à faire reconnaître leurs droits à la terre, aux zones de forêt, à l'eau et à d'autres ressources en établissant des cartes pour délimiter leurs terres et en menant des actions judiciaires pour faire reconnaître légalement leurs droits.
- En Inde, avec l'Ashram Chitrakoot Seva, elle a mené des activités pour protéger et promouvoir les droits fonciers dans la zone de Manikpur du district de Chitrakoot, dans l'Uttar Pradesh.
- En Indonésie, avec la Yayasan Tanah Merdeka, elle s'est occupée de résoudre des conflits liés à des revendications foncières litigieuses dans les communautés de Besoa et Pekurehua ainsi qu'au Lore central, district de Poso, dans la partie centrale de la province de Sulawesi.
- À Madagascar, avec comme partenaire Harmonisation des actions pour la réalisation d'un développement intégré (HARDI), la Coalition a appuyé la phase pilote du programme national de sécurisation foncière et sa stratégie de décentralisation. HARDI est maintenant en mesure de jouer un rôle de chef de file auprès du Gouvernement pour les stades ultérieurs de l'exécution.
- Au Nicaragua, avec la Federación Nacional de Cooperativas Agropecuarias y Agroindustriales, elle a aidé la Cooperativa de Ahorro y Servicios Múltiples "Mujeres Campesinas de Rivas", une coopérative de femmes, à renforcer les droits de propriété des femmes et l'accès aux services productifs nécessaires pour améliorer leurs moyens de subsistance.
- En Afrique du Sud, avec l'Association pour le développement rural, elle a aidé à renforcer les capacités des communautés paysannes du KwaZulu-Natal pour qu'elles puissent participer activement à l'élaboration des politiques et à la prise des décisions en matière de sécurisation foncière.
- En Zambie, dans le cadre d'un programme conjoint associant la société civile (la Zambia Land Alliance) et le Gouvernement (le Ministère des ressources foncières), elle s'est engagée dans un processus participatif pour rédiger la loi foncière nationale en faisant intervenir les institutions communautaires et de districts et les chefs traditionnels.

10. Les sujets du programme de savoirs qui sont traités et dont les résultats sont diffusés dans le monde par la Coalition comprennent les exemples suivants:

- en Asie, Perspectives des ONG d'Asie concernant la réforme agraire et l'accès à la terre;
- en Amérique latine, Développement des terroirs et pactes sociaux;
- en Afrique australe et orientale, Vers une action commune: les conflits autour des ressources en Afrique orientale et australe – contexte politique, grandes orientations et textes juridiques;
- en Bolivie, *12 ans de développement rural – Fondation TIERRA en Bolivie*;
- En Équateur, *Le Coût de la terre – les fonds d'action foncière peuvent-ils fonctionner pour les pauvres? Un enseignement tiré de l'expérience équatorienne*. Il s'agit d'une étude de cas sur une innovation du FIDA;
- au Guatemala, Gestion des savoirs pour l'instauration de "Defensorías Campesinas";
- en Indonésie, Gestion traditionnelle des ressources naturelles au Kalimantan Ouest;

- au Mali, Analyse du décret d'application de la loi portant charte pastorale en République du Mali;
- au Pérou, Organisations sociales et industries extractives: conflits existant autour des ressources du sous-sol;
- aux Philippines, Recherche-action en vue de la réforme touchant les terres sucrières; et
- en Ouganda, Centre d'information sur les droits fonciers.

11. Les activités du programme d'appui aux réseaux comprennent les exemples suivants:

- en Amérique centrale, séminaire régional sur l'élimination de la pauvreté rurale dans le nouveau contexte mondial;
- en Afrique orientale, appui au dialogue régional en Afrique orientale entre la société civile et les gouvernements;
- en Afrique australe, évaluation des droits des femmes ainsi que des droits d'accès à la terre et à l'eau dans la région de la Southern African Development Community;
- en Afrique de l'Ouest, renforcement du réseau régional pour les questions foncières et la réduction de la pauvreté;
- en Bolivie, mise en place d'une plate-forme commune pour l'accès à la terre;
- au Cambodge, appui aux réseaux pour relier les institutions provinciales aux ONG.
- au Honduras, évaluation des politiques agricoles et renforcement des organisations paysannes;
- au Népal, création d'une alliance népalaise pour l'accès à la terre;
- au Nicaragua, renforcement de la capacité du secteur rural à peser sur les politiques générales; et
- au Pérou, mise en place d'un système national pour veiller au respect des droits fonciers des communautés paysannes.

12. Poursuivant son objectif de créer des espaces de dialogue aux niveaux national, régional et mondial, la Coalition pour l'accès à la terre a mené en 2005, entre autres, les activités ci-après:

- présidence, pour la troisième année consécutive, de la table ronde ministérielle sur l'accès à la terre organisée en marge du débat de haut niveau du Conseil économique et social des Nations Unies. Le thème de 2005 était "La terre et les conflits";
- organisation d'une manifestation avec le FIDA en marge du Sommet organisé à New York pour faire le point 10 ans après la Conférence de Beijing;
- présentation aux participants à la semaine rurale de la Banque mondiale de l'étude conjointe du FIDA et de la Coalition sur les enseignements tirés concernant la création de fonds d'action foncière;
- organisation d'un atelier d'experts à Nairobi (Kenya), en février 2005, sur les différends fonciers dans les terres arides, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Initiative pour la propriété collective lancée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (centre qui bénéficie de l'appui du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale [GCRAI]). À partir des résultats de cet atelier a été organisée en octobre 2005 une conférence sur les droits fonciers dans la perspective du développement de l'Afrique, convoquée conjointement par la Coalition et par le PNUD à Nairobi, pour rassembler les représentants de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile et d'établissements universitaires à Nairobi;
- appui aux préparatifs de la conférence qu'organisera en mars 2006 l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur la réforme agraire et le développement rural, consistant à fournir un cofinancement pour plusieurs tables rondes au niveau des pays et à préparer des dossiers thématiques; et

- aide à la création de forums nationaux pour le dialogue sur les grandes orientations (partenariats LAND) associant des organisations gouvernementales, des représentants de la société civile et du secteur privé, ainsi que des organisations multilatérales et bilatérales au Bénin, en Bolivie, au Guatemala, en Indonésie, aux Philippines et en Afrique du Sud.

III. COMMUNICATION

13. L'action de communication est vitale pour les activités mentionnées dans le présent rapport. La diffusion des enseignements tirés et des savoirs acquis, le renforcement des réseaux, la formulation des politiques publiques et l'action de plaider dépendent de la capacité d'interaction entre la Coalition et ses membres – personnelle, par voie électronique ou par correspondance.

14. Toutes les activités du secrétariat ont une composante communication. Il s'agit notamment de mettre à jour et de développer le site Internet, de diffuser plus largement le bulletin (qui paraît trois fois par an), d'éditer de nouvelles publications et de produire des CD pour que la Coalition et ses membres puissent échanger leurs ressources et les mettre à la disposition du grand public.

15. Le site Internet est l'un des indicateurs de l'intérêt croissant porté aux ressources de la Coalition. Le nombre de personnes ayant consulté le site a considérablement augmenté, passant de 2 500 en août 2004 à 15 000 en septembre 2005. Plus important encore a été l'accroissement du nombre de dossiers téléchargés qui est passé pendant la même période de 3 500 à 30 000 par mois. Cet indicateur de la demande et de l'utilisation des savoirs dont dispose la Coalition confirme l'importance de bons outils et systèmes de communication.

IV. NOUVELLES ACTIVITÉS DE PROGRAMME

16. En 2005, la Belgique a confirmé le versement de 500 000 USD pour l'exécution en Ouganda et au Niger du programme action de collaboration pour les questions foncières. De plus, grâce à un apport de la Suisse d'un montant de 200 000 USD, la Coalition est en train de lancer de nouveaux programmes au Bénin et à Madagascar.

V. FAITS NOUVEAUX AU NIVEAU DES GRANDES ORIENTATIONS

17. Contribuer à la formulation des politiques publiques en produisant de nouveaux savoirs, de meilleures pratiques, des expériences communautaires et un travail normatif est pour la Coalition une manière importante d'apporter une valeur ajoutée à ses membres et d'inscrire d'importants thèmes fonciers dans ses activités de plaider ainsi qu'à l'ordre du jour de diverses manifestations régionales, nationales et internationales. En 2005, elle a entrepris des travaux, en collaboration avec des partenaires intergouvernementaux et des partenaires de la société civile, dans cinq domaines: i) les conflits fonciers; ii) la propriété collective; iii) les questions d'occupation des terres et le pastoralisme; iv) le coût de la terre: les fonds d'action foncière peuvent-ils fonctionner pour les pauvres; et v) analyse comparée de politiques et programmes multilatéraux et bilatéraux relatifs à l'accès à la terre. Les résultats publiés peuvent être communiqués par le secrétariat.

VI. MOBILISATION DES RESSOURCES

18. Prendre sa part des avantages d'une coalition signifie prendre sa part de l'effort de mobilisation des ressources nécessaires. L'appui du FIDA a été et reste essentiel. Sans l'appui du FIDA, qui en 2005 s'est élevé à 900 000 USD et qui en 2006 sera de 965 000 USD, la Coalition n'aurait pas pu accomplir ce qu'elle a accompli, et elle ne pourrait pas continuer à aller de l'avant.

19. La Coalition a d'autres sources de financement, qui sont en voie d'expansion. La Banque mondiale continue d'appuyer financièrement le Mécanisme de potentialisation des communautés, et la

contribution pluriannuelle du Gouvernement néerlandais continue de financer le programme de partenariats LAND. L'Agence canadienne de développement international a apporté 225 000 CAD pour 2005, et des discussions sont en cours pour que cette contribution soit renouvelée en 2006 et 2007. Les contributions versées en 2005 par la Suisse (200 000 USD) et par la Belgique (500 000 USD) ont encore ajouté à la diversification des sources de financement de la Coalition.

VII. CONCLUSION

20. Les résultats de 2005 sont une indication positive de la responsabilisation, des initiatives et du rôle croissants des membres et des partenaires dans la mise en œuvre des actions et la mobilisation conjointe des forces pour atteindre les objectifs de la Coalition. Cette participation accrue témoigne de la valeur que le monde extérieur attache à la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

